



**SEANCE D'ACCUEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES  
2022 – 2023**

**Lundi 19 septembre 2022 à 8 h 30**

Auditoire A300 de Sciences II – Quai Ernest-Ansermet 30 – rez-de-chaussée

*Les présentations seront également retransmises en direct dans l'auditoire A150.  
Pour les étudiant-es qui ne peuvent être présent-es, la cérémonie pourra être suivie  
à cette adresse :*

[https://mediaserver.unige.ch/live\\_course?collection\\_id=177224&enregistrement\\_id=168423](https://mediaserver.unige.ch/live_course?collection_id=177224&enregistrement_id=168423)

---

**PROGRAMME**

**8 h 30** Accueil des étudiant-es (café - croissants)

**9 h 00** Discours de bienvenue du Professeur Jérôme LACOUR, doyen de la Faculté des sciences

**9 h 15 Présentations des services facultaires et universitaires pour les étudiant-es**

- Dr Xavier CHILLIER, Conseiller Académique
- Mme Jihane MOSER, Responsable du Secrétariat des Etudiants
- Mme Annabel CHANTERAUD, Responsable du site Uni Arve pour la Bibliothèque de l'UNIGE
- M. Raphaël MAION, Responsable de la Sécurité du Site Arve
- Pr Jérôme KASPARIAN & Dre Klea FANIKO, Représentant-es du Service Egalité et Diversité de la Faculté des sciences
- Présentation de la Conférence Universitaire des Associations d'Etudiant.e.x.s (CUAE)
- Présentation de l'Association des Associations d'Etudiants des sciences (AESC)
- Résumé des informations données aux [Welcome Days](#)

**10 h 15** Conférence intitulée « Du café aux mathématiques » prononcée par le Pre Hugo DUMINIL-COPIN, de la section de Mathématiques, lauréat de la Médaille Fields 2022

**10 h 45** À l'issue de cette conférence, les étudiant-es se répartiront dans les locaux désignés selon les différentes disciplines choisies. Les responsables de section / département les accueilleront et donneront des informations spécifiques à leur domaine.

Tous les nouveaux étudiant-es sont invités à cette séance ; les cours sont supprimés le **lundi matin 19 septembre 2022**.

Il est recommandé aux étudiant-es astreint-es à des **obligations militaires**, de lire attentivement attentivement la circulaire ci-jointe.

Les étudiant-es qui seraient empêché-es d'assister à cette séance d'accueil, pour raison de service militaire, maladie, immatriculation tardive ou autres, sont invité-es à suivre cette séance à distance en direct ou plus tard en différé.



## Annexe

### **SERVICE MILITAIRE OFFICE DE LIAISON ARMÉE - UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Il est rappelé aux étudiant-es astreint-es à des obligations militaires qu'il existe, dans le cadre de l'Université, un office de liaison "Armée-Université" et, à cet effet, nous les invitons à lire attentivement la présente circulaire.

Le représentant de notre Faculté à cet office est le suivant :

#### **Professeur Sébastien CASTELLTORT**

Département des sciences de la Terre et de l'environnement

Rue des Maraîchers, 13 – 1205 Genève

*Soumission des dossiers UNIQUEMENT sous forme de fichier pdf par e-mail à :  
Sebastien.Castelltort@unige.ch*

Cet office a pour mission de résoudre les difficultés pouvant survenir chez les étudiant-es entre leurs obligations militaires et leur programme d'études.

Les étudiant-es astreint-es au service militaire ont **l'obligation de consulter les tableaux de mise sur pied** (presse et affiches du service des affaires militaires) dès le mois de septembre pour l'année suivante. En cas de doute, se renseigner au :

**Service de la protection civile et des affaires militaires (SPCAM)**

**Chemin du Stand 4, 1233 Bernex**

**Tél. 022 546 77 00 – militaire@etat.ge.ch**

**Horaires d'ouvertures : de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00**

Si une difficulté survient, s'adresser immédiatement au conseiller de l'Office de liaison concerné. La demande doit être remplie à l'avance, sur le formulaire de demande de déplacement que vous trouverez sur le site web :

<https://www.unige.ch/sciences/fr/manifestations/accueil/servicemilitaire/>

À ce sujet, une planification judicieuse des examens doit être effectuée. Plus tôt une démarche sera entreprise et plus elle aura des chances d'aboutir. **Les demandes de déplacement de service militaire présentées moins de 4 mois avant l'entrée en service ne seront pas prises en considération.**